

Liste des femmes élues juges prud'hommes : total 26 : (contre 23 en 1932 et 30 en 1935)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de
l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **33 (1945)**

Heft 686

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265510>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Cliché Mouvement Féministe

„Le geste fatidique qui depouillera la femme de sa grâce et de son charme...”

D'abord la proportion des votantes dans certains groupes. O vous, hommes politiques de tous partis, qui tonnez lors de chaque consultation populaire contre l'absentéisme (vous avez même forgé cet affreux mot à cet unique effet!) des électeurs, avez-vous jamais pu calculer comme ce fut le cas dans le Groupe XI (Patronnes) une proportion de 91 % (134 votantes sur 158 inscrites)? Ceci seul, et compte tenu des chicaneries administratives que nous signalons plus loin, suffirait à prouver le désir catégorique de voter que possède toute une série de femmes.

Ensuite les complications sans fin de ces élections. Sans croire comme quelques-uns que l'on fait exprès de rendre la tâche si difficile aux femmes pour les dégoûter à tout jamais du devoir électoral! Il faut pourtant constater que les dispositions de la loi qui obligent les femmes à se réinscrire à nouveau à chaque élection, pièce de légitimation en main, découragent fortement quelques-unes, qui n'oublient pas le temps déjà perdu dans des bureaux en 1932 et 1935, et que multipliant maintenant les séances pour les retraits et les vérifications de cartes de rationnement alimentaire et de combustible dont nous sommes si généreusement gratifiés en ce même printemps 1945. Et puis si nous faisons queue pour obtenir des coupons de tourbe ou de fromage, nombre de femmes se soucient beaucoup moins des élections aux tribunaux de prud'hommes: vous leur dites bien que celles-ci intéressent toutes les femmes, mais nombre d'entre elles vous répondent que les différends dans leur profession peuvent se régler par d'autres moyens par exemple pour celles qui

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCES
ADMINISTRATION

33 professeurs
méthode individuelle
programmes
individuels
gain de temps

École LEMANIA
LAUSANNE



Les femmes et les livres

S. Corinna Bille

Longtemps je me suis défendue de lire *Théoda*. On en disait trop de bien... et puis j'ai horreur du Valais pittoresque. Même quand c'est Zermatten qui nous parle, j'ai peine à ne pas me hérisser. Trop de gens se pâment dès qu'on leur montre une Valaisanne en chapeau plat. Si elle est à genoux, c'est du délire. « La religion est surtout touchante, disait Benjamin Constant, pour ceux qui n'y croient pas ».

Cependant j'avais lu, voici deux ou trois ans, de Corinna Bille, une nouvelle: *La Bête*. Oh! une nouvelle de rien du tout. Soixante ou quatre-vingts lignes au plus. Et cependant une très grande chose. A cause de cette Bête-là, j'ai fini par prendre en mains *Théoda*. J'ai feuilleté ce roman, le premier de l'auteur dont le portrait se voit au repli de la couverture. Elle a l'air d'une écolière. D'une écolière 1900, pensive et sage, avec son « bouffant » qui s'affaisse et son col droit, piqué d'une broche ronde, entre les revers de la ja-

quette. Le visage est sensible et régulier, le regard grave et droit. Pas l'ombre d'artifice ou de prétention.

J'ai donc ouvert *Théoda*... et je l'ai lu d'un bout à l'autre avec ravissement. C'est une œuvre exquise et très neuve, sans aucun pittoresque facile. Non pas un roman, bien que le récit s'appuie sur un fait historique. Plutôt une sorte de poème, de poème en prose où la nature, le paysage, les fleurs, les bêtes, les saisons jouent leurs rôles, moins de comparaisons que de protagonistes.

L'action se déroule dans une haute vallée de la rive droite du Rhône, au sein de ce Valais qui est pour l'auteur « le pays de deux amants qui, voici plus d'un siècle, monteront sur l'échafaud avec le sourire. La belle et dangereuse Théoda, venue d'une autre vallée pour épouser Barnabé et vivre avec lui à Teroua, s'éprend bientôt d'un beau et fier garçon de ce village: Rémi Carroz. C'est l'amour-passion qu'exaspèrent les obstacles dressés par les hommes et qui conduit à la mort. Cet amour se développe au milieu des travaux de la vigne, des champs et de l'alpage, car nous participons ici à la vie d'une de ces populations nomades qui montent et descendent au flanc de la montagne, qui déménagent et émigrent jusqu'à sept fois l'an. En outre — c'est tout le charme du livre — le récit nous est fait par une fillette, Marceline, la huitième d'une famille de onze enfants, la petite sœur de Barnabé, la propre belle-sœur de Théoda.

Ou plutôt non. Ce n'est pas un enfant qui parle. C'est une femme déjà mûre, qui rappelle, ordonne et coordonne de ses mieux ses souvenirs, si bien « qu'elle voit avec les yeux de l'enfance et ses yeux d'aujourd'hui simultanément ». La femme est indulgente comme l'enfant fut autrefois partagée entre l'admiration et la réprobation. L'admiration pour cette belle-sœur ardente et téméraire, la réprobation pour celle qui commet le péché d'adultère. Les coupables, elle les contemplant un peu « comme les poupées saintes », si belles sur le petit autel du transept, et « malgré ce qu'ils firent ou à cause de ce qu'ils firent », le désir, l'effroi et le respect se mêlant dans son cœur.

Aucune fausse naïveté n'entache ce récit. La naïveté vraie nous est au contraire garantie par les douces et sages réflexions de la conteuse. Corinna Bille avoue avoir simplement mêlé à l'intrigue les souvenirs d'enfance que sa mère lui racontait autrefois « d'une voix singulièrement prenante ». Mais la fusion des deux éléments, c'est elle qui l'a assurée. Et c'est en cela qu'elle a révélé un remarquable talent.

Autour de ce drame d'amour, elle a ainsi créé l'atmosphère, évoqué toute la vie d'un village, avec ses légendes et ses bizarres coutumes, ses haines et ses vengeances, ses fêtes et ses superstitions. La vision de la conteuse est bien celle d'une enfant qui se tient tout près de terre, qui voit les choses d'en bas, et surtout les petites choses — une fleur, un papillon lycéone, des raisins d'ours, momentanément plus importants pour elle que les

IN MEMORIAM

Mme Serment-Monnier

Il y eut de la tristesse dans beaucoup de cœurs à l'annonce de ce décès, qui pourtant suivait une longue retraite et une longue maladie; car à tous les dons que la nature lui avait généreusement octroyés, Marie-Claire Serment-Monnier en joignait un qui ne peut s'acquérir: le charme.

Spirituelle, séduisante, aimable, cette fille de Marc-Monnier, le critique bien connu, le connaisseur spécialisé surtout de la littérature italienne à la fin du XIX^e siècle, cette sœur de Philippe Monnier, dont elle gardait pieusement le souvenir, aurait certainement pu, elle dont la mère aussi avait publié sous le pseudonyme de Jean Desroches plusieurs séries de contes et de nouvelles, se faire un nom dans les lettres de notre pays et même au delà. Mais elle s'y refusa toujours: « il y a bien assez de Monnier qui écrivent sans que je m'en mêle encore! » disait-elle à ses familiers, et jamais il ne fut possible à la rédactrice du *Mouvement* d'obtenir d'elle le manuscrit d'une causerie, à la fois vivante, malicieuse et documentée sur Mrs. Beecher-Stowe, qui lui avait été extorquée — le terme n'est pas exagéré! — pour le premier Cours de Vacances suffragiste tenu en 1919 à Château-d'Oex! Mais si nous avons été privés de la sorte de bien des joies littéraires, d'autres alors en ont bénéficié, car ce qu'elle refusa à écrire, Mme Serment-Monnier le donna largement aux élèves qui suivirent les cours de littérature qu'au cours de sa carrière elle organisa chez elle avec quelques amies, et qui ont ouvert des horizons d'intelligente compréhension, de goût raffiné, de tact spirituel à bien des générations de jeunes. Car elle avait le don inné de l'éducation, le talent de faire comprendre et aimer les belles choses, suivant en cela une tradition familiale dont elle pouvait être fière.

Et sans doute, cette tradition, les souvenirs de son enfance et de sa jeunesse, les travaux de son âge adulte ont-ils contribué à lui apporter, au milieu des tristesses et des chagrins dont son existence ne fut que trop remplie, cette sérénité, disons même cette gaieté, cette bienveillance, cet intérêt pour la vie qui rendaient son commerce si précieux. Elle fut dans son cercle intime admirable

simple femme, mais qui a ouvert les yeux et fait ses remarques, corroborant ainsi celles qu'il lui avait été permis de formuler précédemment, et déplorant une fois de plus la hâte unanime du Grand Conseil à refuser un projet de révision qui aurait singulièrement amélioré la situation. Peut-être ces modestes observations compenseront-elles le fait du recul féminin sur les années précédentes en montrant que ce n'est pas l'intérêt féminin pour la chose publique qui a faibli, mais bien la chose publique qui, au lieu de progresser, a laissé singulièrement à désirer.

E. Gd.

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

de dévouement et de tendre abnégation, mais elle fut aussi pour nous toutes, en dehors de sa famille, une amie charmante et accueillante. Nous la voyions à l'Union des Femmes de Genève, au Scriptorist-Club, pour ne parler que de nos groupements féminins; elle lisait le *Mouvement*, si elle se refusait à y écrire; elle était féministe, non pas militante, mais par principe; elle nous marquait sa sympathie à chaque occasion. Et c'est pour cela que son départ — la fin de longues souffrances, de longues tristesses, d'une vie courageusement supportée... nous a mis à toutes l'âme en deuil.

E. Gd.

Sophie Hauser

Sophie Hauser s'est éteinte à Berne, sa ville natale, le 13 mai 1945.

Nous l'avions rencontrée à Bâle, un mois plus tôt, gaie et pleine d'entrain, après une cure de repos imposée. La lettre de deuil nous a douloureusement surpris; c'est une vieille et chère amie qui s'en est allée.

Relieuse de talent, peintre de charmantes toiles, Sophie Hauser consacra une partie de son temps à la cause des arts décoratifs en Suisse. Membre à deux reprises de la Commission fédérale des Arts appliqués, elle organisa les débuts du *Bel Ricardo*, institution chargée d'améliorer le niveau artistique des souvenirs de voyages. Quelle n'était pas sa joie de nous faire les honneurs de la collection de mille petits objets choisis parmi les meilleurs de l'artisanat de notre pays!

Sophie Hauser a donné aussi beaucoup de sa peine et de son temps à la Société suisse des femmes peintres et sculpteurs et fut la secrétaire très dévouée du Comité central alors que Mme Litzquist était présidente. Par la suite, elle présida elle-même la section bernoise avec grande compétence.

Dans les nombreux jurys dont elle fit partie, nous l'avons toujours vue partagée entre le désir d'éliminer tout ce qui n'était pas assez bien pour l'honneur de notre Société et le regret de faire de la peine à l'artiste refusé.

Que ces quelques lignes de souvenir ému et reconnaissant disent à sa famille et à ses amis les regrets de ses collègues genevoises et en particulier du groupe des émailleuses pour qui elle fut si dévouée.

B. S.-A.

Liste des femmes élues juges prud'hommes

Total 28

(contre 23 en 1932 et 30 en 1935)

Mmes et Mlles (P = Juge patronne; O = Juge ouvrier):

GRUPE I (Horlogerie) VUILLE, L., horlogère (O. candidate de l'Union des Syndicats).

GRUPE VI (Habillement) (P.): MOTTE, Marg. modes, DUPONT, L., couturière, Rey, Raymondade,

LA RÉSIDENCE
Florissant 11 GENÈVE
Tél. 4.13.88 (8 lignes)
Hôtel-Restaurant Bar
Grands et petits salons pour réceptions
160 lits **50 salles de bains**
Téléphone dans toutes les chambres
Deux tennis - Parc pour autos - Arrangements p. familles
G. E. LUSSY, Dir.

